

 <b>ORIGINE</b> DELEGATION POLITIQUES ÉDUCATIVES DIRECTION VIE SCOLAIRE ET SPORTIVE	<b>NOTE BM</b>	<b>DATE</b>  8 février 2021
<b>DESTINATAIRES</b>  Monsieur le Maire  s/c Émilie DECARNE s/c Sandrine LEBLEU	<b>OBJET</b>  ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POLITIQUE ÉDUCATIVE  Rapporteur Céline Leroux	<b>COPIE</b>

L'enseignement public du premier degré relève de la compétence de la commune depuis les lois fondatrices de Jules Ferry. Cette compétence a été confirmée par la loi du 22 juillet 1983 modifiée. Le dispositif relatif aux écoles et classes élémentaires et maternelles figure dans le code de l'éducation.

La collectivité a la charge des constructions et entretiens des établissements scolaires et, entre autre, doit veiller à la bonne application de l'obligation scolaire, en liaison avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Elle met également en œuvre les moyens matériels et humains, hors agents de l'Éducation Nationale, nécessaires à l'enseignement dispensé dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré.

Dans ce cadre, la collectivité développe depuis de nombreuses années une politique volontariste dans le domaine éducatif, dans le primaire comme dans le secondaire, dans le public comme dans le privé. Cependant, les changements structurels de notre société et les bouleversements provoqués par la pandémie de la Covid 19, nécessitent une actualisation de la politique publique locale dans ce domaine.

Portée par la délégation des Politiques Educatives, l'ambition de la collectivité est de répondre aux nouveaux enjeux éducatifs sur le territoire, dans son expression la plus large, fixée dans les objectifs de mandat.

Il est proposé de définir une stratégie ambitieuse pour le mandat qui serait composée de 3 axes structurants.

### **Objectif stratégique I :**

## **MIEUX CONNAÎTRE LES BESOINS ET ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES DE TERRITOIRE PAR LA CRÉATION DU RÉSEAU ÉDUCATIF LOCAL**

### **A- Lancer un diagnostic local éducatif**

- ↳ Diagnostic local partagé
- ↳ État des lieux de l'existant (éducation, suivi socio-éducatif,...), des freins et dynamiques locaux

## **B- Initier un nouveau Projet Éducatif Local**

- ↳ Formuler des objectifs et un projet communs
- ↳ S'approprier une culture et un langage communs

## **C- Favoriser la transversalité et la participation des usagers dans la mise en œuvre des actions éducatives**

- ↳ Lancer une dynamique locale pour mieux orienter les familles
- ↳ Favoriser l'implication des familles dans la vie de leurs écoles
- ↳ Animer le Réseau Éducatif Armentériois

## **Objectif stratégique II :**

### **FAVORISER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE POUR ACCOMPAGNER LE CITOYEN DE DEMAIN**

#### **A- Favoriser l'égalité entre les élèves pour une école inclusive**

- ↳ Égalité Garçons / Filles
- ↳ Lutte contre le harcèlement
- ↳ Prise en compte des situations de handicap
- ↳ Laïcité dans les écoles

#### **B- Développer l'éco-citoyenneté**

- ↳ Plan Vert (jardins, tri sélectif, sensibilisation...)
- ↳ Réduction des déchets alimentaires
- ↳ Produits locaux et bio en restauration scolaire
- ↳ Eco-mobilité

#### **C- Améliorer le cadre de vie**

- ↳ Mise en sécurité des écoles
- ↳ Rénovation des cours de récréation, bâtiments et restaurants scolaires, Plan Pluriannuel d'Investissement
- ↳ Prise en compte des démarches d'amélioration de la qualité de l'air

## **Objectif stratégique III :**

### **ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS PEDAGOGIQUES ET RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX**

#### **A- Mieux accompagner élèves et familles**

- ↳ Optimisation de l'accompagnement des élèves en améliorant et rationalisant les dispositifs mis en place par la Caisse des Écoles et le Dispositif de Réussite Éducative
- ↳ Poursuite d'une tarification accessible au plus grand nombre (classes d'environnement, financement des projets de voyages scolaires, restauration...)

↳ Valoriser l'image de l'école auprès du public

## **B- Comblent le fossé du numérique**

- ↳ Améliorer la qualité du réseau informatique / fibre
- ↳ Développer les nouvelles technologies au sein des écoles
- ↳ Favoriser les démarches à distances (procédures dématérialisées, télé-enseignement, ENT,...)
- ↳ Lutter contre l'illectronisme

## **C-Accompagner les projets des écoles et les orientations académiques**

- ↳ Coordination des actions des services pour répondre aux besoins (classes d'environnement, actions santé, culture, sports...)
- ↳ Développement d'une démarche d'appels à projets
- ↳ Poursuivre la valorisation et la formation des moyens humains mis à disposition (ATSEM, concierges, ETAPS, dumistes...)

Ces orientations stratégiques se veulent au plus près des réalités et préoccupations des élèves, familles et professionnel(le)s. Elles visent également à conforter une démarche participative pour une meilleure cohérence et une meilleure visibilité de la politique locale.

Il est demandé au Bureau Municipal d'approuver la mise en œuvre des orientations stratégiques et leurs déclinaisons dans le futur Plan Educatif Local et les propres orientations de la Caisse des Ecoles.

Guillaume COUSTENOBLE  
DVSS